

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 11 DÉCEMBRE 2023

Nombre de Conseillers en exercice	15
Nombre de présents	15
Nombre de votants	15

Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le 15/12/2023

ID : 073-217303072-20231215-98_12_2023-DE



L'an deux mille vingt-trois, le lundi 11 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de VALMEINIER étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre ALBRIEUX, Maire.

Étaient présents : Alexandre ALBRIEUX, Pascal BAUDIN, Alexandra BAUDIN, Isabelle GORIN, Éric TALLIA Marc MOMET, Isabelle DELEGLISE, Marion BERNOLLIN, Romain MALLEVAL, Philippe EXCOFFIER, Stéphane LEVAVASSEUR, Christiane JOET, Denis BOUVIER, Sami BAUDIN, Jonathan CHARDON.

Date de convocation : 30 Novembre 2023

Alexandra BAUDIN a été élue secrétaire de séance.

OBJET : AUGMENTATION TAUX RE LA REDEVANCE POLLUTION A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2024

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la taxe lutte contre la pollution (dont le montant n'est pas fixé par la Commune) va augmenter : 0.29€ /m³ au lieu de 0.28 € /m³.

Il propose de ne pas augmenter le tarif de l'eau.

Après en avoir délibéré, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

FIXE la redevance pollution à 0,29 € par m³ (sans augmentation du tarif global de l'eau) à compter du 1^{er} janvier 2024.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Alexandre ALBRIEUX,
Maire de Valmeinier.

